

10-INT-361



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 16 MARS 2010

Scanné le 17 MARS 2010

INTERPELLATION

Optimisation de la ligne ferroviaire Le Brassus-Vallorbe-Lausanne : à quand une concrétisation de la part du Canton ?

Une heure trente. C'est le temps de trajet nécessaire pour se rendre en train depuis le Brassus jusqu'à Lausanne, alors que la distance n'est que d'une cinquantaine de kilomètres. En semaine, un train par heure circule depuis la vallée de Joux (respectivement Vallorbe) en direction de la Capitale vaudoise entre 06h et 21h (22h pour Vallorbe).

Pour les passagers désireux se rendre à Lausanne depuis la Vallée, une rupture de charge s'effectue en gare du Day afin que les passagers puissent prendre le train en provenance de Vallorbe. Il va s'en dire que cette rupture péjore la durée du trajet d'environ sept à dix minutes. De plus, l'état de la gare du Day est plus que critique, avec un passage sous-voies inaccessible pour les personnes à mobilité réduite et un sol la plupart du temps inondés lors d'intempéries, sans parler d'un éclairage blafard et d'une salle d'attente fréquemment fermée.

Récemment, les CFF ont mis à l'enquête un projet d'allongement des quais de la gare du Day. Il s'agit d'un projet minimaliste qui ne vise qu'à résoudre la problématique de l'engagement de nouveau matériel roulant entre Lausanne et Vallorbe et néglige complètement les conditions de transbordement difficiles pour les voyageurs valides et simplement impossibles pour les handicapés.

En effet, outre les problèmes liés aux infrastructures, la desserte du Day se doit d'être analysée dans un dessein d'optimisation de la liaison ferroviaire le Brassus-Vallorbe-Lausanne ainsi qu'une réflexion portant sur la relation par bus Vallorbe-Le Day-Yverdon-les-Bains (onze à douze courses par jour).

Dans les différents rapports stratégiques portant sur les concepts 2010 et 2020 du RER Vaudois, il est fait mention, et ceci à plusieurs reprises, d'une optimisation de l'offre la Vallée-Vallorbe-Lausanne.

Les différentes rencontres entre le Service de la mobilité du Canton, les représentant-e-s des communes de la Vallée et Vallorbe ainsi qu'avec la Direction de TRAVYS, n'ont (à ce jour), à la connaissance des interpellateurs, rien donné de concret quant à une potentielle volonté d'optimisation de la ligne.

A l'heure où l'on parle de l'extension du réseau RER vaudois incluant des planification de cadences entre 15 minutes et 30 minutes sur les lignes de trafic régional, les interpellateurs souhaiteraient savoir si des solutions ainsi qu'une volonté politique de la part du Canton se concrétiseront dans les prochains mois concernant le trajet susmentionné.

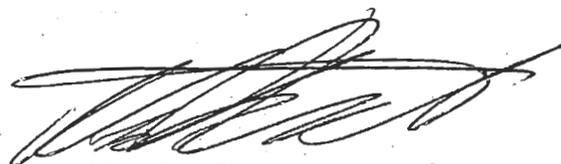
L'extension et l'optimisation de l'offre en transports publics en-dehors des agglomérations urbaines se doit d'être complémentaire et associées à ces dernières.

Outre les aspects de trafic régional susmentionnés, les interpellateurs souhaiteraient également connaître les différents projets relatifs au trafic transfrontalier et si un quelconque projet de relation ferroviaire transfrontalière (Frasne-Vallorbe ou Pontarlier-Vallorbe) existerait, à l'instar de ce qui a été effectué entre Besançon et la Chaux-de-Fonds (train des frontaliers).

Au vu de ce qui précède, les interpellateurs ont l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

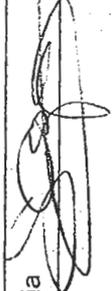
1. Le Conseil d'Etat a-t-il effectué une quelconque planification en vue de l'optimisation de la ligne le Brassus-Vallorbe-Lausanne ?
2. Si oui, quels sont ses projets quant à
 - a.) l'amélioration de la cadence pour l'offre Lausanne-Vallorbe-La Vallée : cadence horaire ou cadence trente minutes ?
 - b.) la rupture de charge entre Lausanne et le Brassus effectuée au Day ?
 - c.) Les travaux d'infrastructure pour la gare du Day ?
3. Des rencontres sont-elles prévues avec les acteurs concernés (communes, TRAVYS, CFF et Service de la mobilité) ?
4. Au niveau de trafic ferroviaire transfrontalier, outre les projets de plans de mobilité effectués par les entreprises, le Conseil d'Etat pense-t-il effectuer des démarches pour la réhabilitation de lignes ferroviaires à destination de Vallorbe (depuis Frasné ou Pontarlier) ?

Développement souhaité



Nicolas Rochat, député
Le Lieu, le 14 mars 2010

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2010

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Dufour Claude-Eric
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Durussel José 
Amarelle Cesla 	Chatelain André	Duvoisin Ginette 
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Epars Olivier
Ansermet Jacques	Chevalley Edna	Fardel Claude-André
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Favez Jean-Michel 
Aubert Mireille	Cherix François	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Feller Olivier
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Bally Alexis	Christen Jérôme	Flora-Guttman Martine
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien 	Cornamusaz Philippe	Gaille Pierre-André 
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Gay Vallotton Michèle
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gfeller Olivier
Bonjour Eric	Debluë François	Girardet Lucas
Bonny Dominique-Richard 	Décosterd Anne	Giardon Julien
Borel Bernard	Delacour André	Glutz Félix
Borloz Frédéric	Depoisier Anne-Marie	Golaz Florence
Bottiang-Pittet Jaqueline	Deriaz Philippe 	Golaz Olivier
Brélaz François	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Buffat Marc-Olivier	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Buffat Michaël	Devaud Grégory	Grobéty Philippe
Cachin Jean-François	Dind Claudine	Grognoz Frédéric
Calpini Christa	Dolivo Jean-Michel	Guignard Jean
Capt Gloria 	Ducommun Philippe	Guignard Pierre

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2010

Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rostan Jacqueline
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Roulet Catherine
Hurni Véronique	Monod Alain	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Saugy Roger
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Savary Marianne
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques	Schwaar Valérie
Junglaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwab Claude
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Sonnay Eric
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venzelos Vassilis
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randri Philippe	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Walther Eric
Mayor Olivier	Rau Michel	Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Wehrli Laurent
Melly Serge	Renaud Michel	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Ailette	Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice	Reymond Philippe	Zwahlen Pierre